

APPEL À CANDIDATURE

Appel à candidature pour une exposition des diplômé·e·s des écoles d'art et de design publiques de Bourgogne Franche-comté (France) à Mayence, en Rhénanie-Palatinat (Allemagne).



INTRODUCTION

Haus Burgund, la Maison de la Bourgogne-Franche-Comté à Mayence, s'associe au Cartel (réseau des 5 écoles d'art et de design de Bourgogne-Franche-comté) pour une exposition collective qui réunira au printemps prochain, le travail de 7 artistes diplômé·e·s des cinq écoles du réseau. Le jury / comité de sélection sera constitué d'enseignant·e·s des écoles du réseau et potentiellement d'une commissaire d'exposition indépendante en résidence à la Schloss Balmoral.

PRÉSENTATION DE LA HAUS BURGUND MAISON DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Fondée à Mayence en 1994, la Maison de Bourgogne-Franche-Comté est le témoin de plus de 60 ans d'échanges et de partenariats entre la Rhénanie-Palatinat et la Bourgogne-Franche-Comté. Lieu de diffusion culturelle et d'exposition, la Maison de Bourgogne accueille régulièrement des groupes (scolaires, groupes, partenaires, etc.) venant de tout le pays et constitue le représentant officiel de la région Bourgogne-Franche-Comté en Allemagne.

PRÉSENTATION DU CARTEL

Les écoles supérieures d'art et de design et les classes préparatoires publiques de Bourgogne-Franche-Comté s'associent afin de favoriser les coopérations mutuelles dans leurs missions d'enseignement, de recherche, de collaborations internationales et de communication. L'association Le Cartel, rassemble ainsi trois écoles d'art diplômantes : * l'École nationale supérieure d'art et design de Dijon-ENSAD Dijon, * l'École media art du Grand Chalon-e|mla, * l'Institut supérieur des Beaux-arts de Besançon-ISBA. et deux écoles préparatoires à l'entrée en école d'art : * l'École d'art de Belfort Gérard Jacot-EAB, * l'École des Beaux-Arts de Beaune Côte & Sud.

En déployant les activités des écoles d'art et en valorisant leurs projets, l'association Le Cartel ambitionne une augmentation de l'attractivité de l'enseignement artistique de la Région ; le développement des partenariats régionaux, nationaux et internationaux et la circulation des étudiants et des équipes ; l'accroissement des savoirs et des compétences et une meilleure insertion professionnelle des diplômés. Porté par l'ambition d'accroître le rayonnement des jeunes artistes de la région BFC, La Haus Burgund et Le Cartel s'associent pour organiser cette exposition.

MODALITÉS DE L'EXPOSITION

L'exposition collective se tiendra à la Maison de Bourgogne avec (sous réserve) le commissariat d'une curatrice indépendante. L'espace d'exposition se déploie sur deux niveaux sur une surface totale de 250 mètres carrés. Le transport et l'hébergement des artistes sélectionné·e·s seront pris en charge afin de leur permettre de participer au montage de l'exposition (avec l'assistance de l'équipe de la

structure sur place), au vernissage et à des rencontres afférentes. Chacun·e recevra une enveloppe forfaitaire de 500 euros incluant les honoraires pour la participation au montage et au vernissage ainsi que des droits de monstration du travail. Le transport des œuvres est également pris en charge dans la limite d'un budget maximal (les modalités seront précisées ultérieurement). Aucun budget de production n'est envisagé : les candidat·e·s doivent soumettre des œuvres existantes.

L'exposition fera partie intégrante de la programmation de la Maison de Bourgogne Franche-Comté (hausburgund.de) et fera l'objet d'une large communication auprès du public allemand.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

À qui s'adresse cet appel ? Aux diplômé·e·s d'un DNSEP ou DESMA des écoles de Chalon-sur-Saône, Dijon, Besançon ou ayant étudié·e à l'école préparatoire de Beaune ou de Belfort. Les candidat·e·s des écoles d'art supérieures doivent avoir obtenu leur diplôme depuis 10 ans et moins (2015 et après). Le jury veillera à respecter la représentation de chaque école et de chaque option (pour l'ISBA et l'ENSAD) parmi les artistes sélectionné·e·s.

Ne sont pas concerné·e·s les étudiant·e·s en cours de cursus.

Les candidat·e·s doivent déposer un seul fichier via ce formulaire en ligne :

<https://forms.gle/uHVpMHMxzSKM9HQJA>

Format du fichier : PDF (poids maximum : 10 Mo).

Nom du fichier : Nom_Prénom_École_Promo.pdf

– CV

– Portfolio

– Courte biographie et brève présentation du travail

– Reproductions légendées de 2 à 5 œuvres disponibles aux dates de l'exposition.

Les candidat·e·s doivent justifier d'un numéro de siret pour la facturation (ou en cours d'obtention) ; d'une carte d'identité pour les citoyen·ne·s de l'espace Schengen, d'un passeport valide ou d'un titre de séjour pour les citoyen·ne·s internationaux.

LE CALENDRIER

- lundi 5 janvier date limite du dépôt des candidatures
- vendredi 30 janvier, réponse des candidatures retenues
- février, Rencontre en visio des artistes sélectionné·e·s, du jury et potentiellement de la commissaire
- mars, préparation de l'exposition (textes, informations, cartels, communication, gestion de l'espace, logistique...)
- 27-29 avril, montage
- 29 avril, vernissage
- 30 avril, rencontre présentation avec les artistes
- septembre, fin de l'exposition

